

Bulletin municipal

2014



Sergeac



Le maire et le conseil municipal vous souhaitent à chacune et à chacun une excellente année 2015, pleine de paix, de joie, de bonne santé.

Qu'elle soit riche de projets et de réussite, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de tout ce qui vous tient à cœur.

Nouvelle équipe municipale

Le 23 mars 2014, vous avez élu une nouvelle équipe municipale et nous vous en remercions. Nous vous présentons donc vos partenaires pour les 6 années à venir et leur fonction au sein du conseil municipal.



De gauche à droite :

Régis Requier : conseiller – **Pierrette Blémont** : conseillère

Gérald Hougardy : conseiller - **Céline Mouney** : conseillère

Bernard Bagnaud : 1^{er} adjoint – **Vincent Jardel** : conseiller

Isabelle Daumas-Castanet : maire

J-Pierre Dakessian : conseiller – **Amanda Millinship** : conseillère

Michèle Valette : 2^{ème} adjointe – **Philippe Mourneau** : 3^{ème} adjoint

<u>Syndicats</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
<u>CCVH (Communauté de Communes)</u>	Isabelle Daumas	Bernard Bagnaud
<u>SVIS (Transport Scolaire)</u>	Philippe Mourneau Vincent Jardel	Pierrette Blémont Céline Mouney
<u>SIAS (Aide Sociale)</u>	Michèle Valette Jean-Pierre Dakessian	Isabelle Daumas Amanda Millinship
<u>CIAS Conseil d'administration</u>	Michèle Valette	
<u>Moyenne vallée Vézère</u>	Isabelle Daumas	Gérald Hougardy
<u>SIVOS (Ecoles)</u>	Pierrette Blémont Céline Mouney	Isabelle Daumas Amanda Millinship
<u>EAU</u>	Bernard Bagnaud Régis Requier	J.P. Dakessian Michèle Valette
<u>SDE (Electricité)</u>	Bernard Bagnaud Jean-Pierre Dakessian	Philippe Mourneau Régis Requier
<u>SICTOM (Ordures ménagères)</u>	Michèle Valette Amanda Millinship	Pierrette Blémont Isabelle Daumas
<u>IRRIGATION</u>	Philippe Mourneau Gérald Hougardy	Vincent Jardel Bernard Bagnaud
<u>VOIRIE FORESTIERE</u>	Vincent Jardel Gérald Hougardy	Régis Requier Amanda Millinship

Commissions de la CCVH

EPIC (Office de tourisme) : Isabelle Daumas

URBANISME : Bernard Bagnaud, Jean-Pierre Dakessian

AGENDA 21 : Amanda Millinship, Michèle Valette, Jean-Pierre Dakessian

FINANCES : Bénédicte Portier

ECONOMIE : Michèle Valette, Pierrette Blémont

TOURISME : Bernard Bagnaud, Isabelle Daumas

VOIRIE INTERCOMMUNALE : Bernard Bagnaud, Isabelle Daumas

ENFANCE ET JEUNESSE : Bernard Bagnaud

Un changement est également intervenu avec le départ à la retraite de Pascale Parouty le 10 octobre 2014. Nous la remercions pour son dévouement à la commune et pour tout le travail qu'elle a accompli.

Elle est remplacée par Bénédicte Portier qui remplit désormais cette fonction de secrétaire de mairie et qui se tient à votre disposition aux horaires suivants :

- Lundi de 9 h à 12 h
- Mardi de 14 h à 17 h
- Jeudi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h



Salle des fêtes

Nous vous informons de la nouvelle réglementation afférente à la location de la salle des fêtes.

- Habitants de Sergeac : 80 € tout compris
- Personnes extérieures à la commune : 150 € + 100 € pour la cuisine
- Pour les associations communales et apparentées (SIVOS, CEPSM, etc) gratuit
- Pour les associations extérieures : 80 € pour la salle + 70 € pour la cuisine.

P.L.U.

Depuis le 22 novembre 2014, le P.L.U. est revenu accepté par les services de l'état. Vous pouvez venir le consulter en mairie aux heures d'ouverture.

Projets

- ❖ Réfection des wc publics de la salle des fêtes et mise aux normes handicapés, pour le printemps 2015
- ❖ Consolidation de la porte d'entrée et du mur d'enceinte du cimetière
- ❖ Remise en état de la toiture de la sacristie de l'église
- ❖ Déplacement du lieu de collecte des poubelles de Chaillac au Tillou pour permettre l'installation de bornes de tri (verre et papier).

Intercommunalité



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes dont est membre **Sergeac** ne s'appelle plus Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère, mais Vallée de l'Homme et est, de ce fait, passée de 12 à 26 communes. Elle englobe aujourd'hui, les secteurs de Montignac, des Eyzies et du Bugue. Elle est présidée par Philippe Lagarde, Maire des Eyzies. Votre commune y est représentée par Isabelle Daumas-Castanet et Bernard Bagnaud.

Pour contacter la communauté de communes vallée de l'Homme :
05.53.45.44.61 ou contact@cc-vh.fr

Sécurité

DETECTEURS DE FUMEE

Dans tous les logements (appartement, maison) ils deviennent obligatoires le 8 mars 2015

Objectifs

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristique exigée

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

REGLEMENTATION DES FEUX

Interdit	<ul style="list-style-type: none">• du 15 février au 15 mai et• du 15 juin au 15 octobre
Autorisé	<ul style="list-style-type: none">• du 16 mai au 14 juin et• du 16 octobre au 14 février

Une année de festivités du Comité des fêtes



Le repas de fruits de mer en février

**La galette
et son
spectacle de
marionnettes**



La fête de Pâques avec sa marche, le bal avec le groupe TTC L'omelette géante et la course cycliste



Les feux de la Saint-Jean avec son pique-nique



Le loto du 10 novembre

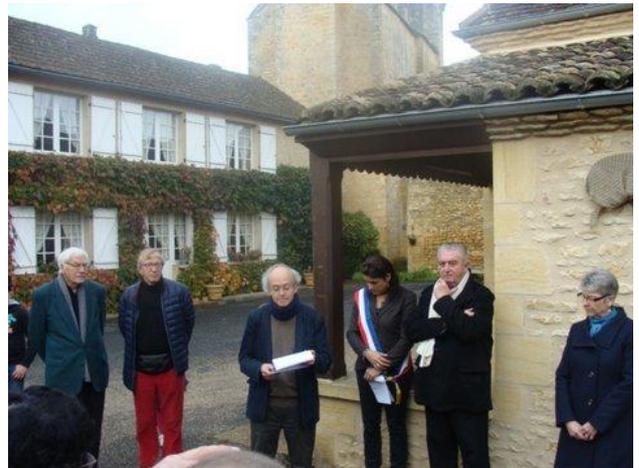


Le groupe du Gabon en démonstration en Août

Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de Sergeac



L'inauguration de la Place René Castanet en novembre



La remise de l'honorariat à J.P. Lagarde



L'exposition sur la guerre de 1914-1918



Et tout finit avec des fleurs et une bonne table



Ordures ménagères

Au début du mois de décembre, il vous a été remis des composteurs. Nous vous remercions d'avoir réservé un bon accueil à l'intervenante et espérons que les consignes qu'elle vous a données nous permettront de réduire le tonnage des déchets.

Pour plus de détails sur l'organisation et la gestion de ces ordures ménagères, reportez-vous au fascicule joint.

La borne à textiles est toujours à votre disposition dans le bourg et recueillera vos vêtements, tissus propres et en bon état que vous aurez pris soin de mettre dans des sacs plastique.

Le volume de la collecte de tri a subi une augmentation notable cette année. Nous vous en remercions et vous encourageons à continuer vos efforts car des sacs jaunes sont encore refusés dès le départ (et sont enfouis) par non respect des consignes de tri.

Les déchets encombrants **ne doivent pas être déposés aux poubelles** mais amenés directement à la déchetterie de Montignac.

Merci de votre compréhension.

Etat-civil

Naissance : DUBOIS Nathan le 17 juillet 2014

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux parents.

Eglise

Lors des manifestations se déroulant à la salle des fêtes diverses dégradations ont été constatées dans le village. La plus importante concerne l'église dont un vitrail a été entièrement détruit permettant le jet de pierres jusqu'à l'intérieur de l'édifice. De plus, nous avons également constaté la destruction et mise en éclat du verre « securit » recouvrant l'éclairage au sol permettant de mettre en valeur ce joyau de notre patrimoine.

La remise en état de ces deux dégâts interviendra très prochainement et nous vous demandons à l'avenir, d'être extrêmement vigilants lors des prochaines festivités.

Maison de l'enfance et de la jeunesse

La maison de l'enfance et de la jeunesse en cours de construction ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2015. Elle va permettre de réorganiser les structures dédiées à l'enfance dans un nouveau bâtiment adapté aux différents besoins. Située au Bleufond à Montignac, face au gymnase Nicole Duclos, elle regroupera en un seul lieu les deux Accueils de loisirs de Montignac («Les P'tits Loups», «les Cro-Mignons»), un établissement d'Accueil du Jeune Enfant (la Crèche Familiale et la Halte Garderie deviennent Crèche Collective), la Ludothèque et le Relais d'Assistantes Maternelles. La crèche « la souris jaune » du Bugue et le centre de loisirs de Rouffignac resteront en activité.



Documents d'urbanisme

L'élargissement de la communauté de communes a eu pour conséquence le transfert de la compétence communale « réalisation des documents d'urbanisme » à la CCVH. L'intercommunalité est elle dans l'obligation de réaliser un PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (qui est une forme de document d'urbanisme). Elle va donc dès 2015 s'engager dans cette procédure qui durera entre 2 et 4 ans avant d'adopter un document final. Une concertation sera menée avec les élus, les personnes qualifiées sur les questions d'habitat, d'environnement ou encore de paysage et la population pour atteindre un document qui soit au plus près des attentes de chacun.



N'oubliez pas de déclarer vos locations

Les propriétaires de chambres d'hôtes et/ou de meublés de tourisme classés ou non classés ont l'obligation de les déclarer auprès de la mairie où sont situés les biens (loi du 22 juillet 2009). La déclaration comprend le prix, un état descriptif des lieux et la période d'ouverture à la location. Un document CERFA est à votre disposition en mairie. Cette déclaration doit être renouvelée tous les ans, au moins un mois avant la date de la première location.

Site internet

Nous sommes en train d'élaborer un site internet pour la mairie.

Vous pouvez d'ores et déjà aller le visiter : www.sergeac.fr

Si vous êtes artisan ou avez une activité sur la commune, communiquez-nous vos coordonnées de façon à ce que nous puissions faire paraître un lien à la rubrique concernée.

Vous pouvez aussi vous inscrire à la rubrique « newsletter » et vous recevrez directement les informations concernant les événements ayant trait à la commune.

Valorisation de vos espaces boisés

La communauté de communes en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) propose à tous les propriétaires de surfaces boisées de plus de 1 ha une expertise gratuite de l'état de leur boisement en vue d'entamer une démarche de valorisation. Contact : Animatrice du CRPF Eloïse Sauzeau au 06 31 25 53 46

Dates à retenir

- ❖ Galette : 4 janvier
- ❖ Repas de fruits de mer : 7 février
- ❖ Fête de Pâques : 4 – 5 – 6 avril
- ❖ Feux de la St Jean : 27 juin
- ❖ Pétanque : 15 août
- ❖ Loto : 10 novembre
- ❖ Père Noël : 15 décembre

Remerciement

Nous profitons de ce bulletin pour remercier chaleureusement Jean et Nicole FAIVRE pour leur dévouement et l'énergie qu'ils mettent à la disposition de la commune. Ils sont à l'origine de l'exposition sur la guerre de 1914/1918 qui a rencontré un vif succès ainsi que de la rénovation des objets liturgiques et de la réalisation de la crèche que vous pourrez voir dans l'église jusqu'à mi-janvier ou découvrir lors de l'office religieux qui aura lieu le **dimanche 4 janvier** à 11 h 00.

